

Instructions

Chaque membre actif doit vendre au moins **4 cartons** de vin, soit vingt-quatre bouteilles.

Pour les parents de juniors, il y a aussi la possibilité d'acheter ou de vendre des bouteilles aux mêmes conditions que les actifs (rabais), sans minimum (quatre cartons).

Il n'y a pas de minimum par commande. Il est possible de prendre une bouteille ou de faire un panachage.

Les membres qui ne vendront pas quatre cartons paieront CHF 8.50 par bouteille non vendue, à concurrence d'un maximum de CHF 150.00.

Par contre, ceux qui vendront plus que les quatre cartons, recevront un montant en espèce, soit :

- cinq cartons, Fr. 10.-
- sept cartons, Fr. 20.-
- neuf cartons, Fr. 30.-
- douze cartons, Fr. 40.-
- quinze cartons, Fr. 50.-

Ensuite, cela recommence et sans limite. Exemple : avec **20 cartons, Fr. 60.-**

Le comité rappelle que c'est une manifestation extrêmement importante qui peut nous rapporter un bon bénéfice. Nous en avons grandement besoin.

Vous recevez deux feuilles par commande. Merci de garder le double (ou photo).

Si vous souhaitez plus de feuilles de commande, photocopiez les feuilles blanches que vous avez, ou allez sur le site du FC, ou demandez-en à un membre du comité.

Le retour des cartes de vente et de l'argent est prévu, le mardi 28 octobre de 19h à 20h à la buvette de Courroux ou le jeudi 30 octobre de 19h à 20h

L'argent doit être récolté en même temps que la commande.

Les rabais seront préparés par Blaise qui distribuera les enveloppes le jour de l'enlèvement des bouteilles.

Le retrait aura lieu au mois de décembre 2025 avant Noël.

En cas de questions sur la liste de vins (également un acheteur) ou plus généralement sur la vente de vins, vous pouvez contacter le 078/749.85.31 ou mettre un courriel à blaise.christe@hotmail.com.

Merci de votre participation active pour le club et pour vous.

Le comité